CAISSE DES ÉCOLES 5e MAIRIE

250 Saint Jacques

Déjeuner - Semaine du 24-02-2020 au 28-02-2020	Goûter 100%
Lun.	
Velouté de poireaux pommes de terre	
Raviolis aux légumes	
Meule du Besac AOP	
Pomme	
Mar.	
Salade verte vinaigrette	
Saucisse de porc *(Crispidor au fromage)*	
Pommes de terre grenaille sautées	
Camembert AOP	
Kiwi	
Mer.	Pain & confiture de fraise
Carottes râpées à l'orange	Mandarine
Poisson pané citron	
Riz à la tomate	
Fromage frais de vache	
Compote de pommes sans sucre ajouté	
Jeu.	
Consommé vermicelle	
Pot au feu	
et ses légumes *	
Yaourt brassé à la framboise	
Orange	
Ven.	
Salade trévises	
Filet de lieu noir frais au beurre citron	
Petits pois carottes	
Comté AOP	
Moelleux ananas/framboise	

Cuisiné sur place à base de produits bruts et frais

Cuisiné sur place à partir de produits bruts en conserve

Plat non cuisiné sur place (usine, cuisine centrale, liaison froide, ...)

Cuisiné sur place à partir de produits nature surgelés

Cuisiné sur place à base de produits déshydratés

Produit artisanal dont la recette émane de la Caisse des Ecoles du 5ème

Terroirs Hauts-de-France Fermier

Label Rouge

100% végétarien

Pêche Française

Agriculture Biologique

* au moins 1 ingrédient Bio

aide UE à destination des écoles

Les déjeuners sont cuisinés sur place, avec des produits de proximité et de grande qualité, et servis en liaison chaude.
Le pain accompagnant les repas est BIO. Tous nos produits sont garantis sans OGM ni huile de palme.
Toutes les viandes proviennent d'animaux nés, élevés et abattus en France

Ces menus sont susceptibles d'être modifiés en fonction des aléas de livraison ou de tout autre imprévu.

Conformément au règlement CE n°1169/2011 (Règlement INCO), nos menus sont susceptibles de contenir les 14 allergènes suivants : Céréales contenant du gluten[1], Crustacés[2], Oeufs[3], Poissons[4], Arachides[5], Soja[6], Lait[7], Fruits à coques[8], Céleri[9], Moutardeço[10], Graines de sésame[11], Anhydride sulfureux et sulfites en concentration de plus de 10mg/l[12], Lupin[13], Mollusques[14]